VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 515, rue Hillary, dans l'Ilet des rues avenue St-Charles, Pearl et Cherokee.

Walter Miller vs. les héritiers de Mme Richard Sussman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,229 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Preier District de cette ville, le JEUDI 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues avenue St-Charles, Pearl, Cherokee (autrefois Clinton) et Hillary, désigné par la lettre D, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, par cent trente-sept pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot étant formé des portions en arrière des lots vingt-deux, vingt-et-un, vingt, dix-neuf, et une partie du lot No. dix-huit, sur le plan original du dit Ilet fait par William Fourchy, date le 4 avril 1853, et déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire.

2e—Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues avenue St-Charles, Hillary, Pearl et Cherokee (autrefois Clinton), commençant à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues avenue St-Charles et Hillary, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de cent trente-sept pieds et six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est pris de d'arrière portion de la propriété, acquise par achat, de l'Eglise Baptiste de l'avenue St-Charles, de la Woman's Industrial Association, par acte passé devant W. R. Kerr, notaire, le 21 juin 1899.

Ainsi que toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés décrites, et les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
avril 25 26—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans les Troisième, Sixième et Septième Districts.

1e—No. 5524 rue Perrier, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos. 1819-1821 rue Allen, entre les rues N. Prieur et N. Roman.

Nos. 4116-4118 rue Général Ogden, entre les rues Marks et Pear.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ville de Rickerville, Paroisse de Jefferson, désigné comme le lot Seize de l'Ilet No. 35, qui est borné par les rues Octavia, Coliseum (autrefois Plaquemine), Joseph et Perrier, d'après un plan de la dite ville de Rickerville, dessiné par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire à cette époque; le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier, sur une profondeur de cent pieds six pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

2e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 880, borné par les rues Allen, Nord Prieur, Nord Roman et Annette, désigné par la lettre B, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 8 novembre 1908, et annexé à un acte d'achat par Mlle G. I. Townsley à Mme Mary Kelly, passé devant Jules F. Meunier, notaire, daté le 14 janvier 1909, et le dit lot, d'après le dit croquis, avoisine le lot la lettre A, et mesure trente-et-un pieds de face à la rue Allen, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le dit lot se compose de ce qui reste de la portion du lot No. 22, qui est de vingt-deux pieds quatre pouces et de huit pieds huit pouces du lot No. 24.

3e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Général Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, désigné par le No. 6, et partant d'un point de 120 pieds du coin des rues Général Ogden et Marks, mesure trente pieds de face à la rue Général Ogden, par cent vingt pieds de profondeur, d'après un plan de H. C. Brown, daté le 20 août 1908.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demanderesse.
avril 24 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal — rue Valeue, entre les rues Newton et Diana.

Tom Sweeney vs. Pine Grove Realty Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,161 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 179, borné par les rues Valette, Newton, Bellville (autrefois Chestnut) et Diana, désignés par les numéros quatorze, quinze et seize, sur un croquis de A. de Armas, daté le 12 avril 1882, annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire, d'après lequel croquis les dits lots mesurent comme suit: Lots Nos. 14 et 15 sont chacun trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Valette, par cent vingt pieds de profondeur, et le lot No. 16 mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Vallette, par cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles A. P.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur.
avril 25 26—mai 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.

Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,206 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 24 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente d'une propriété grandiose, améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 2532, rue Chestnut, coin de la rue Troisième (dans l'Ilet des rues Camp et Seconde), les terrains 63' 6"x 115' 1".

Robert W. Wilmot vs. Succession of John Brogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,083 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, et y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, et formant l'encoignure des rues Troisième et Quatrième, et mesure, d'après un plan fait par W. Thorton Thompson, député voyer de ville, daté le 6 septembre 1858, annexé à un acte passé devant James Fahey, ancien notaire, le 29me jour de juin 1880, soixante-trois pieds six pouces de face à la rue Chestnut, par cent quinze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PRICE & MONTGOMERY, Avocats pour le demandeur.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 920-922 rue Louisa, entre les rues des Remparts et Bourgogne.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. John B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,903—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Remparts et Bourgogne, et suivant lequel le dit lot est désigné comme lot No. cinq (5) sur un croquis de P. N. Judice, notaire, et mesure trente-cinq (35') pieds, six (6") pouces et deux lignes de face à la rue Louisa et cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, adjacent au lot No. quatre (4) au dit plan, lequel se trouve en dépôt dans les bureaux du Charles Boudousquie, notaire, et le dit lot est également désigné par le numéro seize (16) sur le tableau de taxes pour cette paroisse; les bâtisses sur ce lot sont désignées par les numéros municipaux 920 et 922 rue Louisa.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, la bâtisse portant le numéro municipal 2501 rue Chestnut, terrain mesurant 53' 7"x114' 9".

D. B. H. Chaffe, Agent, vs. Thomas J. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,033 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, laquelle portion de terre mesure cinquante-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent quatorze pieds, neuf pouces entre lignes parallèles égales, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, et ayant sur la dernière dite rue une façade de cent quatorze pieds, neuf pouces, et comprend la totalité du lot original No. Un et une portion du lot original No. Deux, joint au dit lot No. 1; lesquels lots Un et Deux sont inscrits sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. PRESTON, Avocat pour le demandeur.
avril 17 18—mai 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.

John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté de 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 3910, rue Marshall.

Citizens' Homestead Association vs. James M. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,011 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre triangulaire, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'Ilet ou portion de terre No. 195, bornée par les rues Marshall et Gayoso et une autre propriété avoisinant le dit triangle No. 195, ou la prolongation possible de la rue Broad, conformément à un plan de Benjamin Buisson, daté le 17 février 1846, et déposé dans la dernière Quatrième Cour de District de cette ville, dans le procès No. 1966, et d'après un croquis d'arpentage certifié, comme étant conforme avec le dit plan de Buisson, et annexé, pour référence, à un acte devant Edgar Grima le 2 mai 1896, d'après l'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, s'accordant avec le dit plan de Buisson, annexé à une vente devant E. B. Ellis, notaire, le 1er février 1912, les dimensions de la susdite propriété sont comme suit: Quatre-vingt pieds six pouces de face à la rue Marshall, deux cent quatre pieds cinq pouces de face à la rue Gayoso, et deux cent six pieds deux pouces sur l'autre propriété avoisinant le dit triangle, ou le prolongement possible de la rue Broad.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Wagner, dans l'ilet des rues Webster, Evelina et Eliza.

Isaac B. Wolf vs. Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,156 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No. Vingt-Trois dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Wagner (Washington), Webster, Evelina et Eliza; le dit lot mesure trente-et-un (31) pieds de face à la rue Wagner, par cent vingt-et-un (121) pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
WALKER & WOLF,
Avocats pour le demandeur.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts de Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 101,518 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis Welp et Henry Welp, et en faveur de Frederick Welp, Caroline Welp, épouse d'Henry Frisbie, et Elizabeth Welp, épouse de J. Henry Doescher, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs, Louis Welp et Henry Welp, dans la propriété suivante décrite, d'après l'inventaire de la succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp, No. 101,518 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

1er — Une certain portion ou morceau de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 4ème District de cette ville, dans l'Ilet No. 470, bornée par l'avenue Washington et les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième, la dite portion ou parcelle de terre se trouvant à une distance de cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de l'encoignure de la rue Quatrième, elle mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes, plus ou moins, de face à la rue Quatrième, sur une profondeur entre lignes parallèles égales de cent vingt-sept pieds, le tout d'après un plan par W. P. Kaiser, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire, le 17 mars 1905.

2nd — Une certaine portion ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, d'après la propriété ci-dessus décrite, la dite portion ou morceau de terre formant l'encoignure des rues Quartième et Tonti et mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, Avocats pour les demandeurs.
avril 17 18—mai 1 8 15 20 21

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam Hollander vs. G. St-Herman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,633 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'entrée principale du nouveau palais de justice, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de G. St-Herman, le défendeur en cette affaire, dans le Café "Palm", au No. 1614 rue Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. S. LEOPOLD, Avocat pour le demandeur.
mai 2 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph P. Martinez vs. J. S. Scheinkraut.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,056 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon magasin, coin des rues Conti et Royale, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 12 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
HENRY RHODES, Avocat pour le demandeur.
mai 2 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph P. Martinez vs. Mme L. Diard et Mme J. Jacob.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,735 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon magasin, coin des rues Conti et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 4 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un piano et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
H. J. RHODES, Avocat pour le demandeur.
avril 23 29—mai 4

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Meadow, dans l'Ilet borné par les dites rues et par l'avenue Leake et les rues Magazine et Audubon.

Frank B. Twomey vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,932 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 10 dans l'Ilet No. 47 (Greenville), borné par l'avenue Leake et les rues Broadway (autrefois S. Market), Magazine (autrefois Foucher), Audubon (autrefois Chestnut) et Meadow (autrefois Market); lequel lot forme le coin de Broadway et Meadow (autrefois Market), et mesure vingt-trois pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur et face de cent cinq pieds sur la rue Meadow (autrefois Market).

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro 2032 rue Lowerline, entre les rues Spruce et Panola.

Daniel J. Devlin vs. Louis Larche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,865 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Spruce, Panola (autrefois Cypress) et Adams. Le dit lot est désigné comme lot original No. 15 de l'Ilet 282, et mesure trente pieds, trois pouces, sept lignes (30', 3", 7"') de face à la rue Lowerline; cent quatorze pieds, trois pouces, sept lignes (114', 3", 7"') de profondeur sur la ligne qui divisant du lot No. 14; cent dix-huit pieds, neuf pouces et six lignes (118', 9" et 6"') de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 16; et trente (30') pieds sur la ligne à l'arrière. Ce lot forme une partie de ce terrain qui est désigné par la lettre E d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 24 mars 1897, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES J. McLOUGHLIN,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,434 — Division D — Attendu que John H. Schoell a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. ROBINSON, Avocat.
30 av—mai 4 9

Succession de M. et Mme Wm. C. Ervin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,180 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Allan R. Beary, agent et avocat de fait de Mme Melinda Ervin, épouse autorisée de Lorenzo D. Beary, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. MONTGOMERY, Avocat.
avril 24 26—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D — No. 105,395.

SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistrée No. 105,395, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 516, borné par les rues Villeré, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 12, mesurant 35 pieds de face à la rue Villeré par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 janvier 1837, mesurant 35 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villeré par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages, portant le No. 2418 rue Villeré.

2—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, situé dans le même district et ilet également décrit ci-dessus, désigné comme No. 6, et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré par 71 pieds 4 pouces de profondeur, étant les parties en arrière des lots 10 et 11.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde à crédit d'un ou un et deux ans, représenté par des effets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêts dès la date jusqu'au paiement. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur doit payer les taxes pour 1914. L'acheteur doit payer l'acte de vente devant John Lautenschlaeger, notaire. Dix pour cent sans intérêt ni amendement devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

Onorato REAL ESTATE

Encanteur, 820 Rue Common.
avril 5 12 19 26—mai 3 7

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur.

Bemis, Bro. Bag Company vs. Standard Guano and Chemical Manufacturing Company.

No. 105,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier & Son; C. A. Tessier, encanteur, Bureau, 134 rue Carondelet, MARDI, 5 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 28 novembre 1913, et signé le 5 décembre 1913, et sur ordre daté le 2 avril 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour precitée, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Manufacture d'Acides.

No. 1—Cinq certains lots ou parcelles de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, toutes les machines, chaudières, appareils, bâtisses, accessoires qui en dépendent, excepté les rails, croisements, aiguillages, traverses et autres parties d'une voie de chemin de fer sur la dite propriété, aucune desquelles n'appartient à la Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. et aussi le bail sur une autre étendue de terre, le tout étant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et décrit comme suit:

—1Une certaine étendue ou parcelle de terre, composée de l'entier de l'Ilet 1,378, borné par les Champs-Elysées et les rues Law, Marigny et Magistrat, excepté la parcelle coupée par la ligne du Louisville et Nashville R. R., laquelle étendue ou parcelle de terre mesure, plus ou moins, deux cent vingt-et-un pieds et trois pouces de face à la rue Magistrat, trois cent dix-neuf pieds et onze pouces de face à l'avenue des Champs-Elysées, deux cent quatre-vingt-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Law, deux cent quarante-s